

Séance du 24 Mai 2022

L'An deux mille vingt-deux, le 24 Mai à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur COLAS Hervé, Maire.

**Présents** : Mmes MACABIES Marie-José, SOLAK Christiane, Messieurs NAVEAU Rémi, LAURENT Jean-Marie, JUHEL Xavier, DANTRAS Paul, SOURRIBES Pierre.

Procuration de Mme CLUTS Isabelle à Mme MACABIES Marie-José  
Procuration de Mr ROBINAT Eric à Mr SOURRIBES Pierre

**Absent** : Mme PADROSA Martine

Membres en exercice : 11, membres présents : 8, date de convocation : 16/05/2022  
Affichage 31/05/2022. Mme MACABIES Marie-José a été désignée comme secrétaire de séance.

**Objet : Subventions communales**

Monsieur le Maire, demande au Conseil Municipal, de procéder au vote respectif, des subventions communales 2022, dont l'enveloppe de crédits est prévue au budget de l'exercice.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, **DECIDE d'allouer** sur l'exercice 2022 aux associations de droit privé :

- Une subvention de fonctionnement d'un montant de 1000€ au Comité des Fêtes de Montbolo,  
Vote à l'unanimité ; Pour 10
- Une subvention de fonctionnement d'un montant de 1000€ à l'ACCA (Chasseurs de Montbolo),  
Vote ; Pour : 6 Contre : 4
- Une subvention de fonctionnement d'un montant de 450€ à l'association Rodella Montbolo,  
Vote ; Pour : 6 Contre : 4
- Une subvention de fonctionnement d'un montant de 250€ aux scout et guides de France,  
Vote à l'unanimité ; Pour 10

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents. Pour copie certifiée conforme.

Le Maire, Monsieur COLAS Hervé

